

ANNEXE 6 – REFUGE DU GRENAIRON

DESRIPTIF DE L'AMENAGEMENT INTERIEUR DU REFUGE, DES OUVRAGES ET LOCAUX

Situé à 1974 m d'altitude le refuge du Grenairon, doté d'une capacité totale de 75 places (effectif public), est composé de 3 bâtiments : le refuge et 2 annexes.

Le refuge du Grenairon (bâtiment principal) a été reconstruit en 1985 suite à un sinistre. Il est relativement récent et présente l'avantage d'être fonctionnel puisque reconstruit en qualité de refuge.

Le refuge principal comprend au rez-de-chaussée la cuisine, le réfectoire, les toilettes publiques, ainsi qu'une zone de stockage. A l'étage, les dortoirs et un espace réservé au gardien.

L'annexe 1 comprend au RDC un espace sanitaire composé de douches au rez de chaussée et, à l'étage, d'un dortoir servant de refuge d'hiver hors période d'ouverture.

L'annexe 2 est constituée par le chalet/local abritant le groupe électrogène et des équipements techniques.

Une poche réserve d'eau potable est situé à l'amont du refuge.

Le périmètre délégué comprend l'emprise du bâtiment principal et de ses annexes, de la terrasse et des installations techniques attachées au bon fonctionnement de l'établissement. Le périmètre comprend également les abords de cet ensemble, y compris le cas échéant les sources et arrivées d'eau spécifiques.

Les plans joints permettent d'apprécier la surface des deux bâtiments ainsi que la destination des pièces intérieures.

Outre les équipements classiques d'un refuge (cuisine équipée, salle à manger, dortoirs avec couettes), le bâtiment principal est équipé d'une installation photovoltaïque (panneaux solaires et batteries) permettant le fonctionnement du petit électroménager de faible puissance ainsi que l'éclairage de quelques ampoules.

Le réfrigérateur et le piano de la cuisine fonctionnent au gaz.

Le refuge est relié au réseau France Télécom pour le téléphone.